 

**5ème réunion du Groupe de Travail Régional sur le Développement Informatique de la Région de l'OMD de l'Afrique Occidentale et Centrale (AOC)**

**THEME : « QUEL DISPOSITIF INFORMATIQUE POUR LE RENFORCEMENT DU CONTROLE ANTICIPE EN VUE DE SECURISER LES RECETTES ET ACCELERER LA PROCEDURE DE DEDOUANEMENT ? »**

**RAPPORT FINAL**

Les 24, 25 et 26 avril 2019 à DAKAR (Sénégal),

1. **INTRODUCTION**

La 5ème Réunion du Groupe de Travail régional sur le développement de l’informatique (GTR) de la Région de l’Organisation mondiale des Douanes de l’Afrique occidentale et centrale (OMD-AOC) s’est tenue du 24 au 26 avril 2019, à l’hôtel TERROU-BI de Dakar, au Sénégal.

Le thème de la Réunion s’énonçait comme suit : *«  quel dispositif informatique pour le renforcement du contrôle anticipé en vue de sécuriser les recettes et accélérer la procédure de dédouanement »?*

L’objectif de cette réunion était de réfléchir sur l’amélioration qualitative de l’ensemble des outils et instruments informatiques en vue de faciliter et de sécuriser les flux commerciaux.

La rencontre a enregistré la participation de dix-sept (16) administrations membres de la Région (**Benin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Cap-Vert, République du Congo, République démocratique du Congo, Cote d’Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal)**, de la Vice-présidence, du Bureau régional de Renforcement des Capacités (BRCC), de la Conférence des Nations unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED).

La liste des participants est jointe en annexe.

1. **CEREMONIE D’OUVERTURE**

Placée sous la présidence de Monsieur l’Inspecteur général d’Etat **Oumar DIALLO**, Directeur général des Douanes du pays hôte, la cérémonie protocolaire a été ponctuée par les allocutions de Monsieur **Alioune DIONE**, Directeur des Systèmes informatiques douaniers du Sénégal, de Monsieur **Gilles Thierry BEUGRE**, Président du GTR, de Monsieur **Tafili EBENEZER**, Directeur du BRCC, de Monsieur **Moussa CAMARA**, Représentant du Vice-président de la Région.

Ouvrant la série des allocutions, le Directeur des Systèmes informatiques douaniers du Sénégal, en sa qualité de Président du Comité d’Organisation de la réunion, s’est réjoui de la présence d’acteurs et de partenaires relevant du public comme du privé, venant pour certains de pays lointains. Il a, en outre, salué le soutien déterminant des membres du Comité de Direction avec à sa tête le Directeur général des Douanes pour l’organisation de ces assises de l’informatique.

Prenant la parole, le Président du GTR, a, dans son discours exprimé des mots de remerciements au Gouvernement de la République du Sénégal pour avoir bien voulu autoriser la tenue de cette importante réunion à Dakar. Il a rappelé l’impérieuse nécessité de garantir, à travers le GTR, la performance des administrations douanières de la Région par l’usage des Technologies de l’Information et de la Communication (TIC).

Le Directeur du BRRC a exprimé toute sa joie de prendre part à cette rencontre en terre sénégalaise. Il a invité les pays membres à s’engager progressivement et résolument sur la voie de la dématérialisation des procédures pour une meilleure efficacité dans l’exécution des tâches assignées par les plus hautes autorités.

Le Directeur des Systèmes informatiques douaniers de la Guinée, a adressé, au nom du Vice-président de la Région, des mots de remerciements aux Autorités sénégalaises pour l’excellente organisation et l’accueil chaleureux réservé aux différentes délégations. Il a, par ailleurs, réitéré la disponibilité de la Vice-présidence, à accompagner les administrations dans la marche résolue vers le développement informatique.

Dans son discours d’ouverture, le Directeur général des Douanes, a souhaité, au nom du Gouvernement de la République du Sénégal, une chaleureuse bienvenue aux participants. Pour ce dernier, cette réunion est un moment privilégié de partage et de dialogue qui permet aux administrations douanières de la Région d’élaborer, d’affiner et de consolider un système de veille technologique apte à sécuriser nos applications douanières. Il a invité les pays membres à faire preuve de solidarité et de complémentarité pour la mise en pratique de solutions harmonisées aux questions informatiques, avant de déclarer ouverte la 5ème Réunion du GTR.

1. **DEROULEMENT DES TRAVAUX**

Les travaux ont commencé par la mise en place du bureau de la Réunion composé ainsi qu’il suit:

**Président**: Monsieur Gilles Thierry BEUGRE (Côte d’Ivoire)

**Modérateur** : Monsieur Alioune  DIONE (Sénégal).

**Rapporteurs** : Côte d’Ivoire, Nigéria et Sénégal.

1. **PRESENTATION DU BRRC**

Le Directeur du Bureau régional de Renforcement des Capacités a passé en revue les activités du BRRC depuis la dernière réunion. Ces activités ont tourné autour :

* l’assistance technique aux administrations ;
* l’Évaluation de la feuille de route 2018 du Plan Stratégique régional qui a enregistré la participation de 17 administrations sur 23 ;
* les perspectives en rapport avec le thème 2019 de l’OMD ;
* les attentes du BRRC par rapport au GTR, lesquelles attentes sont déclinées ci-dessous :

1. participation du GTR aux réunions des Points de contact ;
2. développement d’une application de gestion des ressources humaines ;
3. conception d’un modèle régional de tableau de bord stratégique ;
4. recensement des bonnes pratiques régionales en matière de solutions informatiques ;
5. réflexions sur les impacts des technologies émergentes pour les administrations douanières.

Sur la participation aux réunions des Points de Contact, il a été suggéré que le Secrétariat du GTR, tenu par la Côte d’Ivoire, gère cette question de la représentation en fonction des attentes précitées en rapport avec les pays qui sont le plus à même d’apporter des réponses à la problématique de ladite réunion.

Sur la mise en œuvre d’une application RH, il est question de partir de l’existant pour savoir comment l’adapter aux administrations douanières. Dans cette optique, le BRRC doit se rapprocher de la Gambie et à partir de son Expérience, faire des propositions au GTR.

Sur la conception d’un tableau de bord stratégique, la Côte d’Ivoire et la Gambie ont été désignées pour proposer un modèle régional de tableau de bord stratégique dans un délai de six (6) mois.

Sur les impacts des technologies émergentes le Cap-Vert, la Cote d’Ivoire, et le Nigéria ont été instruits, dans un délai de six (6) mois pour faire une proposition. Par ailleurs, il a été émis la proposition d’un atelier de mise à niveau sur les technologies émergentes.

1. **PRESENTATION DE LA VICE PRESIDENCE**

Le représentant de la Vice-présidence est revenu, à travers une présentation des recommandations, sur les Conclusions de la 24ème Conférence des Directeurs généraux des Douanes de la Région OMD-AOC tenue à Bangui, en République centrafricaine du 13 au 15 mars 2019.

1. **PRESENTATION GTR**

Le secrétariat du GTR a fait son rapport d’activités sur l’année écoulée. Dans l’optique d’une participation intégrative des membres, il a été créé un groupe WhatsApp en vue de fluidifier la communication entre les membres des différentes commissions. Il faut rappeler qu’il y avait d’autres outils de communication tels que le site web régional, le forum libre sur le site web ainsi que l’adressage régional.

Il a, par ailleurs, été question du mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations adressées au GTR émanant des autres réunions et structures, de même que du suivi des activités relatives à l’appropriation de SYDONIA des avancées y relative.

La présentation a passé en revue le niveau de mise en œuvre des actions du Plan stratégique régional 2018-2022 qui portant sur l’informatique douanière.

Cependant, il a été déploré la faible participation des membres aux différents questionnaires pour suivre et évaluer certaines actions du GTR.

1. **PRESENTATION DE LA COMMISSION N°1 SUR LA GOUVERNANCE DES SYSTEMES D’INFORMATION**

Dans le cadre des activités du GTR, il avait été demandé à la Commission Gouvernance des technologies de l’information de :

* *proposer des référentiels de bonnes pratiques aux administrations douanières ;*
* *proposer une meilleure pratique pour la gestion financière des DSI ;*
* *définir les stratégies pour un meilleur alignement des DSI sur la stratégie de la DGD ;*
* *proposer des organisations pour un fonctionnement optimal des DSI ;*
* *développer une politique de promotion des TIC dans l’ensemble des administrations douanières ;*
* *définir une politique de formation en vue du renforcement des capacités en informatique dans les administrations douanières de la Région AOC ;*
* *développer la recherche et l’innovation technologique.*

Une démarche stratégique a été adoptée consistant à définir des axes stratégiques pour le développement des systèmes d’information. Il s’agit :

**AXE 1 :** ALIGNEMENT STRATEGIQUE DES DSI / ACTIVITES

**AXE 2 :** FOURNITURE DE SERVICE ET OPTIMISATION DES PROCESSUS

**AXE 3 :** GESTION DES RISQUES LIES AU SYSTEME D’INFORMATIONS

**AXE 4 :** GESTION ET MESURE DE LA PERFORMANCE DU SI

**AXE 5 :** GESTION DES RESSOURCES ET COMPETENCES DU SI

Un questionnaire a été envoyé aux différents pour évaluer la mise en œuvre des actions stratégiques.

En raison du faible nombre de participant au questionnaire, il a été recommandé :

* de partager à nouveau le questionnaire afin de permettre aux DSI de s’approprier des dites recommandations ;
* de poursuivre le partage d’expériences entre les DSI pour la mise en œuvre de certaines recommandations déjà effectives dans certains pays ;
* d’évaluer à intervalle régulier la mise en œuvre des recommandations.

1. **PRESENTATION COMMISSION N°2 SUR LE DEVELOPPEMENT DES SOLUTIONS INFORMATIQUES AU SEIN DES ADMINISTRATIONS DOUANIÈRES**

Les missions de la commission s’articulent autour des thèmes suivants :

* accroître l’automatisation des procédures et optimiser les systèmes de dédouanement (exemple : guichet unique, paiement électronique, etc.) ;
* développer l’informatisation des services douaniers ;
* améliorer la disponibilité du système d’information et son accessibilité.

Par rapport à chaque mission de la Commission, un diagnostic de l’existant et des besoins ont été élaborés et ont conduit aux recommandations suivantes :

Sur l’automatisation des procédures et l’optimisation des systèmes de dédouanement :

* le cadre légal approprié: adopter les différents textes d’application de la signature électronique et de l’autorité de certification numérique, indispensables à la mise en œuvre du guichet unique électronique ;

* l’infrastructure : déployer la plateforme et garantir l’effectivité de la connexion à travers les réseaux Internet et VPN sécurisés, privilégiant les liaisons par fibre optique ;
* le choix de l’ancrage institutionnel : la détermination du statut juridique et du modèle du guichet unique adapté à nos spécificités

Sur l’informatisation des services douaniers :

* exploiter toutes les fonctionnalités qu’offrent SYDONIA, GAINDE, GC Net, etc. ;
* interconnecter les systèmes informatiques des douanes et les autres administrations ;
* étendre le réseau à tous les bureaux des douanes ;
* faciliter la connexion des autres partenaires sur le réseau des douanes ;
* accélérer l’interconnexion des systèmes informatiques douaniers.

Sur la disponibilité du système et son accessibilité : la commission a proposé la solution du Data Center, présentée lors du 4ème GTR tenue à Abidjan en mars 2018 comme référence à suivre.

1. **FONCTIONNEMENT ET REDYNAMISATION DES COMMISSIONS**

**Faut-il supprimer ou non les 3 commissions du GTR.** Cette question aura suscité une grande réflexion autour de l’intérêt des commissions et les résultats notés jusqu’ici. La réponse unanime a été qu’il fallait les garder. Toutefois, le format doit nécessairement changer avec la responsabilisation des Directeurs des Systèmes d’Information des différents pays. Désormais, la responsabilité de la mise en œuvre des actions leur incombe. La responsabilité revient aux DSI qui se chargeront d’imputer les tâches à leurs équipes concernées

Par rapport à cela, il a été retenu que les Directeurs des Systèmes d’information des pays coordonnateurs des commissions proposent un plan d’action pour chaque commission dans un délai de trois (3) mois.

Les canaux de communications élaborées doivent contribuer à redynamiser les commissions. Dès lors, l’appel est lancé aux différents acteurs pour la mise en place d’un réseau des commissions du GTR.

Le Président du GTR, se devra par des relances périodiques aux différents présidents de commissions, de veiller à une mise en œuvre effective des actions dédiées en vue de rendre compte aux Directeurs généraux sur les avancées et les difficultés rencontrées.

1. **RAPPORT D’ACTIVITÉS POUR UNE MEILLEURE APPROPRIATION DE SYDONIA DANS LA RÉGION OMD-AOC**

La Côte d’Ivoire a rappelé le contexte dans lequel cette problématique a été soulevée et les activités définies pour prendre en charge cette question. L’avenir du SYDONIA avait interpellé la Région et avait abouti aux résolutions suivantes :

* organiser des réunions semestrielles de coordination et de suivi entre la présidence du GTR et la CNUCED (à l’initiative de la présidence du GTR);
* élaborer et mettre à jour le plan d’actions pour l’appropriation du SYDONIA ;
* solliciter ou rechercher des financements.

Sur 19 actions identifiées, une (1) seule a été réalisée. Il est à noter que la rencontre au sommet entre la CNUCED et le GTR n’a pas eu lieu d’une part et d’autre part la plupart des activités nécessitent des ressources financières non négligeables.

En vue de redynamiser le processus d’appropriation du SYDONIA, il a été suggéré de :

* rechercher les financements nécessaires ;
* actualiser le plan d’action ;
* finaliser l’étude sur le niveau d’appropriation du SYDONIA (activité n°3) ;
* amorcer les rencontres semestrielles avec la CNUCED pour valider le chronogramme des activités ;
* assurer un suivi permanant des activités.

Deux recommandations ont été formulées :

1. élaborer un plan d’actions de renforcement de capacités en vue de l’appropriation de SYDONIA en identifiant également les besoins financiers y afférents ;
2. faire profiter les autres pays des conventions bilatérales entre la CNUCED et certains pays sur des formations relatives à des modules sur SYDONIA.
3. **EVALUATION DU NIVEAU D’INFORMATISATION DES ADMINISTRATION DOUANIERES**

En l’absence du Togo, la CNUCED a effectué la présentation sur le niveau d’informatisation des administrations douanières de la Région. Un questionnaire a été envoyé aux vingt-trois (23) administrations de la Région pour avoir une idée sur l’existant. Dix-sept (17) administrations se sont prêtées à l’exercice.

A l’issue de l’évaluation du niveau d’informatisation, les recommandations suivantes sont formulées :

* finaliser la migration de SYDONIA ++ vers SYDONIA WORLD pour les pays qui sont sous la version ++ ;
* renforcer le coaching régional ;
* poursuivre le partage d’expériences dans la mise en place de certains modules ;
* accentuer les rencontres d’échanges et de partage entre nos administrations.

1. **PROJET D’INTERCONNEXION : EVOLUTION, SITUATION ACTUELLE & PERSPECTIVES**

La Côte d’Ivoire a rappelé dans la présentation, le contexte qui a vu naître le projet d’interconnexion des systèmes informatiques douaniers ainsi que les différentes évolutions. Le site pilote (Côte d’Ivoire-Burkina Faso) a été mis en production depuis le 11 février 2019 et la cérémonie de lancement s’est tenue à Abidjan le 22 mars 2019.

Le Projet d’interconnexion a été renommé **SIGMAT** : Système interconnecté de Gestion des Marchandises en Transit.

Les impacts suivants ont été notés :

* + simplification des procédures aux frontières (plus de ressaisie de déclarations) ;
  + sécurisation de la procédure de transit grâce à la confirmation de l’arrivée dans le pays de destination et la notification des résultats du contrôle au pays de départ ;
  + suivi du transit depuis le bureau de départ jusqu’au bureau d’arrivée, grâce au transfert électronique du T1 d’un pays à un autre ;
  + la déclaration de transit T1 est transformée en manifeste ou en titre précédent.

En termes de difficultés rencontrées, il a été constaté un nombre élevé de demande de changement d’itinéraires. Le choix d’un seul itinéraire au début du site pilote en est la cause. Tous les T1 étaient envoyés à destination de BFC04 (Ouaga Route), alors que plusieurs parmi eux étaient destinés à d’autres bureaux.

La solution trouvée a été d’ajouter d’autres bureaux de destination.

Le chronogramme d’extension du projet a été élaboré par la CEDEAO.

1. **VALIDATION DES TDR DE LA MISSION DE BENCHMARKING SUR LA PRISE EN CHARGE DES MARCHANDISES**

Les termes de référence de la mission de benchmark sur la prise en charge des marchandises ont été élaborés par le secrétariat du GTR. L’objectif de la mission est de s’imprégner des bonnes pratiques au niveau des procédures, de la technologie et de la logistique pour une prise en charge efficiente des marchandises.

Les TDR ont été validés. Toutefois, il a été attiré l’attention du GTR sur la nécessité de cibler un port qui ne soit pas trop ambitieux en terme par rapport à nos réalités.

1. **VALIDATION DE LA LISTE DES FORMATIONS ENVOYÉES PAR LES PAYS À TRANSMETTRE À LA CEDEAO**

La liste de formation fait suite à une demande adressée aux administrations par la CEDEAO dans la perspective d’un renforcement des capacités.

1. **PRESENTATION DU LIVRE BLANC DU GROUPE DE TRAVAIL RÉGIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT DE L’INFORMATIQUE**

A l’issue de la 4ème Réunion, il a été décidé d’élaborer un livre blanc du GTR qui permet de recenser dans un seul document tous les points retenus lors des rencontres du GTR. C’est également un recueil de bonnes pratiques disponibles pour toutes les administrations.

1. **LA COLLECTE ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS EXIGIBLES LORS DE L’ÉTABLISSEMENT DE LA DECLARATION EN DÉTAIL**

Le sous thème a été abordé à travers trois (3) présentations à savoir celle du Ghana, du Cameroun et du Sénégal.

Le Ghana est revenu sur le système **« GCNet »** nouvellement mis en place et utilisé dans le cadre du dédouanement des marchandises. Il ressort de la présentation de la Douane ghanéenne que des acquis et avancées considérables sont engrangés dans les procédures de dédouanement dématérialisées. Ils portent essentiellement sur la rapidité des opérations, la mobilisation des recettes et l’intégrité des données informatiques.

Le Cameroun a précisé les contraintes autant administratives que techniques concernant les formalités de dédouanement. Il s’agit, entre autres, du volume important de documents exigés pour lever une déclaration et l’incompatibilité du SYDONIA++ par rapport à certaines applications informatiques. A cet effet, il a été mis en place un guichet unique regroupant certains acteurs, pour définir les procédures en prenant en compte les interactions entre les différentes parties prenantes qui interviennent dans le processus de pré-dédouanement.

Le Sénégal, à travers GAINDE 2000, est revenu sur le guichet unique « ORBUS » qui est une plateforme permettant de faire la soumission, en un point unique, afin de faire toutes les formalités nécessaires au commerce extérieur. Il a généré des résultats forts intéressants quant au nécessaire usage de l’informatique comme outil incontournable dans la facilitation du commerce.

Ce partage d’expériences a permis d’avoir une idée sur le processus de collecte de document électronique dans ces différents pays à travers la mise en place d’un guichet unique du commerce électronique.

Le Guichet unique est une plateforme qui vise à faire interagir les différents acteurs impliqués dans le commerce extérieur des pays.

Il a été identifié au cours des discussions quatre (4) sortes de difficultés dans la mise en place du guichet unique :

* la variété des acteurs et des documents exigibles ainsi que la nécessité de les fédérer de manière consensuelle ;
* les disparités internes (d’une structure à une autre, publique ou privé) sur les niveaux d’informatisation ;
* la question de la structure qui doit assurer leadership dans la mise en place et la gestion du guichet unique ;
* la mise à jour du cadre règlementaire qui doit être adapté aux enjeux technologiques.

Il est clair que le guichet unique est une panacée dans la facilitation des échanges et la célérité des opérations de dédouanement. Tout de même, il subsiste des problématiques qui demandent d’être traitées pour une mise en place efficiente :

* qui doit gérer le guichet unique ?
* quel rôle pour la structure qui gère ?
* quelle architecture mettre en place : une plateforme unique ou des plateformes interfacées ?

En perspective, il faut envisager des passerelles de reconnaissance mutuelle des documents provenant des guichets uniques des différents pays.

1. **L’ANALYSE DE RISQUE DANS LE CONTRÔLE ANTICIPÉ**

**Le Nigéria** a présenté son système d’analyse du risque**.** Il est apparu l’importance de l’analyse du risque dans tout le processus de dédouanement. La nécessité de concilier facilitation et contrôle exige de moins contrôler certes mais de mieux contrôler, d’où l’importance du contrôle anticipé. Pour cela, il est impératif de veiller à une disponibilité de l’information et de la fiabilité de l’information.

En termes de recommandation il a été suggéré aux administrations d’envisager le renforcement de capacités en matière d’analyse des données (risque).

**Le Sénégal** a présenté son système d’analyse du risque dénommé **« TAMÉ »** en rappelant lecontexte qui a favorisé l’avènement de l’analyse du risque en Douane. Il a été rappelé que ledit système est basé sur trois méthodes combinées (scoring, aléatoire, sélectivité). Toutefois, le système étant dynamique et la fraude étant évolutive, des perspectives ont été dégagées en vue de l’amélioration continue du système.

**La Côte d’Ivoire** a partagé son expérience en la matière. En effet, comme le Sénégal, elle a bénéficié de l’appui du FMI via AFRITAC pour la mise en place d’un système d’analyse du risque. Ledit système est basé sur le modèle économétrique dont la spécificité réside dans l’existence d’un système d’alertes. D’un point de vue institutionnel, l’analyse du risque a été érigée en Direction.

1. **QUELLE SECURITÉ INFORMATIQUE À METTRE EN ŒUVRE POUR S’ASSURER QUE LES DONNÉES ET LE SYSTÈME D’INFORMATION SOIENT À L’ABRI**

Le Sénégala présenté **les Enjeux de la sécurité au sein d’une Direction des Systèmes d’information.**

Il a été rappelé le contexte marqué par une forte dépendance vis-à-vis des TIC, qui ont fini d’occuper tous les secteurs de la vie et à fortiori le commerce international. Les administrations douanières sont tributaires des systèmes d’information qui sont de plus en plus ouverts d’où leur~~s~~ vulnérabilité~~s~~.

Ces vulnérabilités sont d’ordre technique, organisationnel ou humain. En effet, les vecteurs de menaces sont nombreux et vont de l’ingénierie sociale aux intrusions physiques en passant par le phishing, les réseaux sociaux, les applications web, les shadow IT et les périphériques amovibles pour ne citer que ceux-là.

La parade pour les acteurs, serait de faire le profil des assaillants et de définir une bonne politique de Gouvernance de la cyber sécurité. Celle-ci passe forcément par l’engagement du Top management, une bonne organisation avec des procédures claires, des ressources humaines suffisamment sensibilisées et des outils adaptés. Cela permet de réduire les vecteurs et de procéder à une supervision/surveillance continue sur les vulnérabilités (système d’audit pour contrôler et corriger régulièrement les failles).

Les discussions ont abouti aux recommandations ci-dessous :

* mettre en place au sein des DSI une structure ou un responsable en charge de la sécurité du système d’information ;
* **à la commission sur la gouvernance des SI, d’élaborer un projet de plan stratégique sur la sécurité dans un délai de trois (3) mois ;**
* mener des campagnes de sensibilisation sur les problèmes de sécurité informatique ;
* adopter une démarche qualité ;
* mener régulièrement des missions d’audit de sécurité sur les SI.

1. **MARCHÉ REGIONAL DES SOLUTIONS INFORMATIQUES**

* **PRESENTATION DE SURICATE SOLUTION SUR LA SECURITÉ**

Il a été établi que le risque zéro (0) n’existe pas et que personne ne pouvait empêcher les intrusions. Le temps de détection moyen des attaques ou intrusions est de deux cent trente (230) jours. Dès lors, il s’agit de prendre conscience de l’existence de la menace et d’agir en conséquence.

La mise en place de SOC (Security Operation Center (Centre d’opération sécuritaire)) en vue d’avoir un mécanisme de gestion de crise. A terme, il s’agira d’améliorer la résilience par la mise en place d’équipes de chercheurs pour déterminer les menaces et d’équipes de détecteurs pour détecter les attaques.

Il a été suggéré aux administrations d’envisager la mise en place d’un mécanisme opérationnel d’échanges d’information techniques sur les menaces ou intrusions rencontrées pour se sensibiliser les unes les autres.

Le **MISP** a été présenté comme outil cyber sécuritaire, résultant d’une étude développée par le centre cyber sécurité du gouvernement luxembourgeois. C’est une plateforme d’échanges sécurisés.

* **PRESENTATION DES SOLUTIONS DEVELOPPEES PAR MODELSIS**

Le Groupement MODELSIS a présenté les différents outils développé. Il s’agit de :

* **VALOREM** qui est une application pour la maîtrise de la valeur en douane ;
* **E-TRANSIT** qui permet la dématérialisation des procédures du transit ;
* **TANDEM** qui est une plateforme de croisement des données entre l’Administration des Douanes et l’Administration fiscale ;
* **SAYTOO** qui permet le contrôle à distance des documents authentiques ;
* **AARAL** qui est un cadenas GPS avec un dispositif de détection de toute violation.
* **PRESENTATION SUR LE CONTRÔLE DE LA VALEUR EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

La RDC a présenté son système d’évaluation dénommé « SYSTÈME ORANGE » qui est une plateforme centralisée de contrôle de la valeur des marchandises importées. Après avoir mis fin au contrat de la société d’inspection, il fallait nécessairement mettre au point une base de données valeur pour permettre à l’Administration des Douanes de recouvrer sa compétence en matière d’évaluation en Douane. Dans cette optique, il a été érigé une Direction de la Valeur.

Le système proprement dit consiste en la mise en place d’une cellule ORANGE chargée de gérer la base de données et d’évaluer les marchandises. Ledit système est basé sur l’analyse du risque de minoration de valeurs.

1. **RECOMMANDATIONS**

**AU TITRE DES STRUCTURES REGIONALES:**

**Au BRRC –AOC :**

* Adresser une lettre d’invitation au Secrétariat du GTR Informatique pour toutes les réunions des Points de Contact pour le Renforcement des Capacités de la région OMD-AOC ;
* Elaborer un modèle régional de tableau de bord stratégique reprenant tous les métiers de la douane, avec la Cote d’ Ivoire et la Gambie. Délais de réalisation : 6 mois ;
* Elaborer les spécifications fonctionnelles et techniques d’un module informatique de Gestion des Ressources humaines en rapport avec la Gambie, le Mali et le Niger.

**AU TITRE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES**

**Aux Administrations des douanes du Cap-Vert, de la Cote d’Ivoire et du Nigeria (pays porteur):**

* Mener une étude sur les technologies émergentes telles que les blockchains, big Data, drones, les téléphones portables, etc. qui peuvent impacter le métier douanier, faire ressortir les couts dans cette étude. Délais de réalisation : 6 mois.

**A la CNUCED :**

* Elaborer un agenda pour le déploiement dans SYDONIA, du module de gestion des dépôts et des ventes aux enchères. Délais de réalisation : 3 mois.

**AU TITRE DES ORGANES DU GTR:**

**Aux Commissions du GTR :**

* Travailler en collaboration avec le Secrétariat du GTR Informatique pour amener tous les pays membres à répondre à bonne date aux questionnaires qui leur sont adressés ;
* Redynamiser le Forum et l’outil WhatsApp dans le cadre des échanges ;

**Aux DSI en charge des commissions :**

* Elaborer les plans d’action des Commissions dans un délai de trois mois ;

**Aux DSI :**

* Assurer la participation aux travaux des Commissions en désignant des collaborateurs en interne pour mener les activités desdites Commissions.

**A la Présidence du GTR :**

* Veiller à l’effectivité du fonctionnement des Commissions

**AU TITRE DE L’ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA CNUCED:**

**Au BRRC-AOC et au GTR :**

* **A moyen terme :**
* Elaborer un plan d’action de renforcement des capacités en vue de l’appropriation de SYDONIA, dans le cadre d’une concertation entre tous les Etats membres ;
* Inclure dans ce plan l’aspect fonctionnel et les délais ;
* Faire ressortir dans ce plan les niveaux de formation pour l’exploitation, le développement et la maitrise des modules ;
* Transmettre ce plan à la CNUCED qui se chargera de le chiffrer ;
* Soumettre ce plan chiffré à la vice-présidence pour rechercher les financements ;

Délai de réalisation : 6 mois.

* **A court terme :**
* Capitaliser les formations de la CNUCED dont bénéficient certains pays, dans le cadre de Conventions ou de relations bilatérales, en informant et en associant d’autres pays, en vue du renforcement des capacités de leurs Agents.

**AU TITRE DU RENSEIGNEMENT :**

**Aux BRRL :**

Elaborer un cahier de charges pour l’informatisation du contentieux, la gestion du risque et la sélectivité, et le mettre à la disposition du GTR Informatique.

**AU TITRE DE LA SECURITE INFORMATIQUE**

**Aux Administrations douanières :**

* Mettre en place au sein des DSI une Structure ou un Responsable de la sécurité des systèmes d’information (RSSI), en charge de la sécurité informatique, en vue de gérer toute la problématique liée à la sécurité ;
* Mettre en place un plan stratégique de sécurité ;
* Mener des campagnes de sensibilisation sur la sécurité informatique ;
* Adopter une démarche qualité ;
* Mener régulièrement des missions d’audit externes de sécurité, sur les systèmes d’information ;
* Mettre en place un guichet unique ;
* Inviter les administrations douanières à mettre en œuvre la dématérialisation des procédures en installant des guichets uniques ;
* Mettre en place un système anticipé d’analyse de risque.

**A la Commission de la Gouvernance du GTR :**

* Elaborer un projet de plan stratégique sur la sécurité informatique, qui sera soumis à l’ensemble des Administrations pour validation.

1. **CONCLUSION**

La prochaine réunion sera abritée par le Nigéria. Les dates seront communiquées ultérieurement.

La cérémonie de clôture a été marquée par la lecture des recommandations et de la motion de remerciements des participants.

Le discours de clôture a été prononcé par Monsieur le Directeur général des Douanes. Dans son allocution, il s’est réjoui de l’esprit de dialogue qui a prévalu et permis des débats profonds et utiles pour la Région et pour nos pays. En outre, il a salué la qualité des travaux de la Réunion et a invité le Secrétariat du GTR à veiller à la mise en œuvre des recommandations issues de ce rendez-vous de Dakar.

Fait à Dakar, le 26 avril 2019